

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Oeuvre des Tabernacles. — IV Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal, sur le culte national dû à Notre-Seigneur Jésus-Christ. — V Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec. — VI Une mise au point. — VII Un bon livre à répandre. — VIII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 22 juin

On annonce :

La fête des Ss. ap. Pierre et Paul;

Les examens.

Dans le diocèse de Montréal, mercredi, le 16e anniversaire de l'élection de Mgr l'archevêque ;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre;

Note. — On n'est plus obligé de jeûner, samedi, veille de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul. (Indult. du 7 février 1912.)

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 22 juin

Fête de S. JEAN-BAPTISTE (1), double de 1e cl.; mém. du 6e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. Elisabeth), mém. du dim.

Note. — On n'est plus obligé de jeûner, samedi, veille de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul. (Indult. du 7 février 1912.)

(1) Cette fête, depuis 1912, ne se fera plus le 24 juin, mais le 4e dim. de juin, afin d'être chômée.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 29 juin

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul,

la solennité se fait comme ailleurs, le 29 juin, par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

La solennité des titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre ou saint Paul), qui se rencontrent, cette année, entre le 22 juin et le 6 juillet, n'aura lieu que le 6 juillet.

Diocèse de Montréal. — Fête du titulaire de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Montréal et Ile-aux-Noix.)

Diocèse d'Ottawa. — Fête du titulaire de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Fête du titulaire de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Fête du titulaire de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Sherbrooke. — Fête du titulaire de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

Diocèse de Nicolet. — Fête du titulaire de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

Diocèse de Pembroke. — Fête du titulaire de saint Pierre (Coulonge).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	24 Juin.	— Saint-Benoît.
Jeudi,	26 "	— Sainte-Théodosie.
Samedi,	28 "	— Ville Saint-Paul.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Le salut de clôture des réunions de l'*Oeuvre des Tabernacles* aura lieu, à 3 heures de l'après-midi, le lundi, 16 juin, dans la chapelle de la maison-mère des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Cette cérémonie sera précédée d'une allocution.

Tous les associés et amis de l'oeuvre sont priés d'y assister.

ENTRÉE : porte principale, 1010, rue Sherbrooke Ouest.

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

SUR LE

**CULTE NATIONAL DÛ A NOTRE-SEIGNEUR
JESUS-CHRIST**

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,
archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

La diffusion merveilleuse de la dévotion à la sainte Eucharistie restera un des faits les plus considérables de la vie religieuse à notre époque.

Depuis le commencement du dernier demi-siècle, un souffle venu du ciel porte les fidèles, sur tous les points du globe, à tourner de plus en plus leurs pensées et leurs coeurs vers l'hôte divin de nos tabernacles.

Communion réparatrice du premier vendredi du mois, fondation de congrégations spécialement vouées au culte du Très Saint-Sacrement, établissement d'associations d'adoration perpétuelle, institution des Quarante-Heures, réunions de catholiques en l'honneur de Jésus-Hostie : telles furent quelques-unes des premières manifestations de ce mouvement providentiel. Il devait recevoir, sous le glorieux pontificat de Pie X, une nouvelle impulsion des sages mesures disciplinaires qui allaient rendre à l'Eucharistie sa place normale et prépondérante dans l'économie du christianisme. Les décrets sur la première communion des enfants et la communion fréquente des fidèles rétablirent les saines traditions catholiques, quelque

peu tombées en désuétude, et produisirent dans tous les pays, en particulier dans le nôtre, une augmentation de vie chrétienne. A peine remise des secousses que lui avaient fait subir les doctrines jansénistes, les erreurs philosophiques et les persécutions sourdes ou violentes des deux derniers siècles, l'Église, vivifiée par cette poussée de sève eucharistique, réapparaît, aux yeux des peuples, rajeunie, et comme douée d'une vitalité nouvelle.

Entre tous les instruments dont Dieu s'est servi pour faire éclore cet admirable renouveau, les congrès eucharistiques internationaux méritent d'être placés au premier rang. L'histoire de leur origine récemment dévoilée montre quelle part y prit la Providence. C'est une humble fille, Mademoiselle Tamisier, dont le nom resta ignoré du monde catholique jusqu'à sa mort, survenue il y a deux ans, qui fut choisie de Dieu pour provoquer ces imposants concours.

Les pays où ils eurent lieu savent seuls l'influence salutaire qu'ils exercent. Pour Nous, il Nous en revient chaque jour de nouveaux et consolants témoignages. Les familles, les paroisses, les villes de notre diocèse doivent au congrès de 1910 un accroissement de foi et de piété remarquable.

L'ambition cependant des promoteurs de ces grandes assises ne se borne pas à ce renouvellement de la vie chrétienne dans les âmes. Ce qu'on veut réaliser de plus en plus, c'est le but qu'avait en vue l'inspiratrice des congrès eucharistiques, je veux dire la reconnaissance, par les peuples de la terre, de la royauté sociale de Jésus-Christ.

“ Dès l'origine de ses longs efforts et de ses inlassables démarches pour aboutir à l'organisation des congrès eucharistiques internationaux, Mademoiselle Tamisier était animée par la pensée de faire rendre à Jésus-Christ par tous les peuples de la terre, chez chacun desquels se transporterait chaque con-

grès, un solennel hommage d'adoration, d'amour et de réparation. " (1)

Ce voeu s'accomplit, et, dans bien des congrès, c'est vraiment l'hommage de toute une nation que reçut Notre-Seigneur. Vous vous souvenez encore, nos très chers frères, quel spectacle consolant ce fut pour nous et pour les étrangers qui nous visitaient, de voir de distingués représentants du pouvoir civil et de la magistrature au Canada, joindre leur voix et leur personne à celles des représentants de l'Église et de la masse des fidèles, pour affirmer leur foi et présenter leurs adorations à Jésus-Hostie. A Madrid, à Vienne, et tout récemment à Malte, ce fut le même spectacle, émouvant et superbe, d'une nation entière prosternée devant le Dieu de l'Eucharistie.

Mais cet hommage public et national ne doit pas être un fait isolé dans la vie d'un peuple. Il faut qu'il se répète; bien plus, il faut qu'il se continue sans interruption. Telle est l'idée nouvelle qui préoccupait Mademoiselle Tamisier dans les dernières années de sa vie. " Les nations, disait-elle, appartiennent à Jésus-Christ; elles lui ont été données en héritage : les nations, comme les individus, ont donc des devoirs vis-à-vis de Jésus-Christ. "

Ce principe, Léon XIII, de glorieuse mémoire, l'établissait lui-même, lorsqu'en 1899, il invitait le genre humain tout entier à se consacrer au Sacré-Coeur. "Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, lisons-nous dans l'encyclique *Annum Sacrum* (2), qui a la même substance que lui et qui est " la splendeur

(1) Rapport présenté au Congrès eucharistique de Madrid, par le président de l'Oeuvre de l'Adoration Nocturne du Très Saint-Sacrement à Paris.

(2) 25 mai 1899.

de sa gloire et l'empreinte de sa substance " (3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi, le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : " Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; " le Seigneur m'a dit: Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui ; demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine. " (4)

Si les nations sont soumises à Jésus-Christ comme à leur souverain, elles doivent donc lui rendre, en tant que nations, un hommage, et un hommage continu. C'est la conclusion que tirait Mademoiselle Tamisier dans les lettres qu'elle adressait aux évêques et aux personnages ecclésiastiques avec lesquels elle était en relation. Quelle forme devaient prendre ces hommages des nations à notre époque, elle ne s'en expliquait pas. " Je n'ai ni visions, ni révélations, écrivait-elle ; mes idées à moi ne sont rien, je les soumetts à l'Eglise d'abord et aux amis du bon Dieu qui peuvent en tirer quelque parti s'il y a quelque chose dedans... " " Elle estimait toutefois et proclamait hautement que c'est à l'Eucharistie que devaient aller les hommages et les réparations des nations, Jésus-Christ vivant parmi nous dans l'Eucharistie. " (5).

C'est au congrès eucharistique de Madrid, au mois de juin 1911, que le projet d'adoration nationale perpétuelle fut proposé, pour la première fois, en public. Deux mois après, l'évêque belge tout entier faisait paraître une lettre pastorale

(3) Héb., I, 3.

(4) Ps., II.

(5) *Bulletin des Oeuvres de l'adoration nocturne*, avril 1912, p. 6.

pour instituer en Belgique cette oeuvre de réparation nationale, au moyen de l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement déjà établie. " Il nous a semblé, lisons-nous dans cette lettre que sans rien changer aux pratiques de piété en honneur dans tous les diocèses de Belgique, nous pouvions rendre à la royauté spirituelle de Jésus-Christ—*Tu Rex gloriae, Christe*—un hommage national d'amour réparateur. Chaque jour de l'année, dans plusieurs paroisses de notre pays, Notre-Seigneur Jésus-Christ est exposé aux adorations publiques des fidèles dans son Très Saint-Sacrement. La plupart des fidèles assistent ce jour-là aux offices religieux de la paroisse et prennent part à la communion eucharistique. Peut-être y prient-ils trop souvent pour eux seuls, trop peu pour les intérêts généraux de la patrie et de l'Église. Désormais, nous voulons que le jour de l'adoration perpétuelle soit un jour de réparation nationale: le clergé et les fidèles offriront, en ce jour, la messe, leur communion, leurs heures d'adoration, à la même intention publique, le bien de la nation. " (6).

La France et d'autres pays suivent déjà, ou se préparent à suivre, l'exemple de la Belgique. Dès qu'il fut question de ce nouveau projet, Mgr Heylen, évêque de Namur, le vénéré président du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, voulut bien Nous en écrire. Lors de la dernière retraite ecclésiastique, Nous avons communiqué à nos prêtres nos vues à ce sujet. Il nous semble, nos très chers frères, que notre cher pays ne doit pas rester en arrière dans ce beau mouvement. Offrir à Dieu des hommages, des remerciements, des prières au nom de la nation, c'est demeurer dans les traditions que nous avons reçues de la vieille France et des fondateurs de la Nouvelle. Les grands chrétiens qui ont découvert le Ca-

(6) Lettre pastorale de l'épiscopat belge, 29 août 1911.

nada et lui ont apporté les bienfaits de la civilisation et de la prédication évangélique, ne manquaient jamais de planter la croix à côté du drapeau de leur souverain. Les noms qu'ils ont donnés à nos fleuves, à nos lacs, à nos montagnes, attesteront dans tous les âges la profondeur de leur foi et la tendresse de leur piété. Tel même de leurs gestes s'élargit de toute l'autorité dont ils sont investis et prend la forme d'un acte vraiment national d'adoration ou de réparation : ainsi Maisonneuve, chargeant ses épaules d'une lourde croix de bois et s'acheminant, accompagné d'un grand nombre de ses concitoyens, vers le sommet de notre montagne pour y planter, en témoignage de reconnaissance, le signe auguste de la rédemption ; ainsi encore Montcalm, le vainqueur de Carillon, faisant chanter par ses troupes, sur le champ de bataille qu'elles viennent d'illustrer, un *Te Deum* triomphal, et ordonnant qu'une croix soit dressée, ornée d'une inscription qui vivra aussi longtemps que la mémoire du héros (7).

Or, nos très chers frères, la protection, dont Dieu entoura notre berceau, et qui lui valut ces hommages, n'a pas cessé. Elle a accompagné et soutenu le développement de notre peuple. Elle se continue encore. Ceux-là le reconnaissent qui savent apercevoir sous la trame complexe des événements l'action vigilante de la Providence.

Mais reconnaître cette protection n'est pas suffisant. Il faut en outre en témoigner publiquement notre reconnaissance. Chaque année, il est vrai, le gouvernement de notre pays décrète un jour d'actions de grâces. C'est un acte dont d'autres peuples pourraient s'inspirer. Si louable soit-il, il ne saurait cependant satisfaire à nos graves obligations, il ne saurait répondre à notre piété, à ce besoin que ressentent nos âmes

(7) *Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?*
En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat.

d'exprimer à Dieu, non pas une fois en passant, mais continuellement, notre reconnaissance pour ses incessantes bontés.

Vous le voyez donc, nos très chers frères, l'établissement dans notre diocèse de l'adoration nationale perpétuelle est une mesure qui s'impose. Grâce à notre belle organisation des Quarante-Heures, elle s'introduira dans nos moeurs paroissiales sans commotion, sans difficultés. Il suffira que le deuxième jour de ces pieux exercices lui soit consacré. Avertis à l'avance par leurs pasteurs, les fidèles offriront ce jour-là, aux quatre fins du sacrifice eucharistique, leurs messes, leurs communions, leurs heures d'adoration, leurs prières, leur travail même et leurs souffrances, en un mot, tous leurs actes, non plus en leur nom seulement, mais en celui de leur pays.

Au nom de la nation canadienne, ils adoreront Dieu, le maître souverain des individus et des peuples ; ils le remercieront des bienfaits qu'elle en a reçus, ils lui demanderont pardon pour les fautes dont elle s'est rendue coupable envers lui, ils imploreront de sa miséricorde les grâces dont elle a besoin.

Ainsi, à tour de rôle, nos paroisses, nos institutions religieuses, nos maisons d'éducation et de charité viendront reconnaître la royauté sociale du Christ et lui rendront de fervents hommages.

Nous avons la ferme confiance, nos très chers frères, que vous comprendrez toute l'importance de ce mouvement et que vous voudrez y participer le plus intimement possible. Puisse Notre-Seigneur Jésus-Christ, touché par ce culte national, étendre de plus en plus sa protection sur nos foyers. Qu'il fasse croître en nos âmes l'amour de sa sainte loi, qu'il écarte de nos coeurs les dissolvants du sensualisme et de l'égoïsme, qu'il règne dans nos vies, sur tous nos actes, individuels et sociaux.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de

toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier le trente mai mil neuf cent treize, en la fête du Sacré-Coeur de Jésus.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,
Chancelier.

Mgr L. - N. BEGIN

Archevêque de Québec



GR l'archevêque de Québec vient de célébrer son 25^{me} anniversaire d'épiscopat.

Que d'oeuvres il a faites pendant ce quart de siècle!

A Chicoutimi, où il résida trois ans: organisation d'un diocèse nouveau; visite pastorale à travers les montagnes, les vallées, le long du Saguenay et sur les bords du Lac Saint-Jean; construction d'un évêché; encouragement donné à un nouveau séminaire. A Québec ensuite, où il vient de passer ses 22 dernières années: fondation de plus de cinquante paroisses; établissement définitif de la ligue de tempérance, d'une presse catholique et des oeuvres sociales connexes; direction à son clergé, qui se traduit par tant de belles lettres pastorales; admission de communautés religieuses étrangères si utiles à la sanctification des âmes; impulsion nouvelle donnée à l'enseignement supérieur (1); soucis de la politique générale du

(1) Rappelons ici que le vénéré archevêque de Québec a décidé

pays, qui a eu tant de questions difficiles à résoudre en ces dernières années. En voilà assez pour bien remplir une vie d'évêque et voilà pourquoi un anniversaire comme celui-ci ne devait pas passer inaperçu.

Québec a noblement fait son devoir. Les manifestations, civiles ou religieuses, sont toujours réussies à Québec; c'est une tradition qui date de très loin.

Les fêtes du tricentenaire de la fondation de cette ville, du dévoilement des statues de Champlain et de Mgr de Laval, du premier concile national, du congrès du parler français, semblent avoir posé les limites du mieux.

Moins grandioses, moins solennelles peut-être, sont celles que l'on célébrait la semaine dernière. Aucune de celles-là pourtant n'eurent un caractère plus familial, ne se traduisirent en sentiments plus délicats, n'éclatèrent en vivats et en acclamations plus vives et plus sincères. C'était réellement la fête du père de famille. C'est que, parmi les enfants de cette famille, il faut mentionner pour ne citer que les noms les plus illustres, Sir Charles Fitzpatrick, administrateur du Canada, l'Honorable François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de cette même Province, des juges, des hommes de profession, toute l'élite de la société de Québec, une douzaine d'archevêques et d'évêques, une cinquantaine de prélats, vicaires généraux, chanoines, dignitaires ecclésiastiques de toute sorte, cinq cents prêtres ou religieux, qui tous eurent des relations plus ou moins intimes avec le vénérable jubilaire.

Que dire de ces dix milles enfants d'école, qui, par un soleil radieux, aux pieds de la statue de Mgr Laval, sont venus présenter au digne archevêque, des fleurs, des compliments, des

d'employer à cette oeuvre de l'enseignement supérieur les 35 mille dollars que son clergé et ses fidèles lui ont offerts pour son jubilé épiscopal.

souhais de longue vie et de bonheur? Ah! qu'ils étaient charmants ces petits pages dans leurs costumes de Louis XIV; ces milliers de petites filles, portant chacune une couronne surmontée du chiffre 25; ces cadets, sabres menaçants au côté, aux épaulettes dorées, aux casques flamboyants, évoluant en des marches et des contre-marches militaires avec une précision parfaite. Il y avait là un tableau digne de l'attention d'un maître.

Et ces vingt mille ouvriers qui, en présence du même archevêque et de ces visiteurs distingués, sont venus, aux pieds du même monument, par un beau soir rempli d'étoiles au firmament et de lampes sur la place publique, protester de leur attachement à notre sainte mère l'Eglise et à ses chefs spirituels. Quel entrain, quel enthousiasme les animent? A pleins poumons ils crient: Vive Mgr Bégin, Vive le Pape, Vive le Sacré-Coeur. Des deux mains, ils applaudissent celui qui lit l'adresse en leur nom, Mgr l'évêque auxiliaire, le Rév. Père Lelièvre, dont les discours sont remarquables d'esprit patriotique et de bons conseils. Honneur à ces braves ouvriers, qui ne craignent pas d'affirmer leurs sentiments religieux partout et toujours.

Il y aurait bien à parler encore de la réception du clergé, du concert à l'Université, de la messe pontificale à la basilique, des différents banquets. Disons, pour ne pas être trop long, que tout le programme des fêtes fut exécuté avec une perfection que l'on ne voit guère que dans la vieille cité de Champlain.

Nous ne doutons pas que Mgr Bégin ne se soit senti comme rajeuni et réconforté par tant et de si brillantes démonstrations.

Notons encore les magnifiques réponses de Sa Grandeur aux adresses qui lui furent présentées. Une idée se détachait, il nous semble, de tous ces discours: " Enfants de Québec,

soyez attachés à votre religion, à votre langue, à vos coutumes françaises!" — Qu'il nous faisait plaisir d'entendre un tel conseil tomber des lèvres du représentant le plus autorisé de notre foi et de notre race.

Parmi les inscriptions, qui ornaient la basilique de Québec, en ces jours de fêtes, il en est une qui nous a particulièrement frappée. Elle se lisait comme suit: *Post multos annos, corona.* — Oui, une belle couronne de gloire au ciel, après beaucoup d'années passées sur terre à nous diriger dans les voies du salut! Ces paroles, nous les faisons nôtres et nous les déposons avec respect aux pieds du vénérable jubilaire.

L.-E. C.

UNE MISE AU POINT

NOUS croyons utile pour l'avenir de consigner ici le récit d'un incident qui comporte plus d'une leçon. Le dimanche, 25 mai, avait lieu à Montréal la grande procession du Saint-Sacrement. Sur le parcours, suivant l'usage de notre catholique pays, les maisons et les édifices publics étaient décorés... On remarqua qu'il n'y avait rien, pas un drapeau, pas une fleur, par une feuille, sur l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales? Pourquoi? Etait-ce oubli ou mauvaise volonté. *L'Action Sociale* de Québec publia le samedi suivant (31 mai), un article très vif: *Nouveau et triste témoignage* où le confrère dénonçait cette abstention qu'il appelait un "scandale public". Le 5 juin, le journal québécois se déclarait heureux de publier la lettre que voici de Mgr l'archevêque de Montréal :

Montréal, le 3 juin 1913.

Monsieur le directeur

de l'*Action Sociale* de Québec,

L'article publié dans l'*Action Sociale* de samedi dernier, sous le titre *Nouveau et triste témoignage*, m'a causé une impression pénible. Des explications me semblent nécessaires; permettez que je vous les donne moi-même. — Lors de notre procession de la Fête-Dieu, j'ai remarqué que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales contrastait étrangement avec les maisons environnantes honorées par le passage du Saint-Sacrement. Aucune décoration, aucun emblème, pas même un drapeau! J'avoue que j'en ai été très étonné, car dans cette école le crucifix orne les murs des salles, plusieurs prêtres y donnent des cours avec mon autorisation, tout le personnel enseignant et tous les élèves actuels sont catholiques. — Je me souvenais que lors de la procession du Congrès Eucharistique, le 11 septembre 1910, cette institution était une des mieux pavoisées du quartier. — Pourquoi donc aujourd'hui une pareille abstention? Y aurait-il affirmation de neutralité religieuse ou malentendu regrettable? Je crus sage de ne pas porter de jugement, encore moins d'accusation, avant d'avoir entendu les parties intéressées. — Dès le dimanche soir, 25 mai, j'écrivis à M. le président du conseil d'administration de l'Ecole pour le prier de vouloir bien me donner une explication. M. Préfontaine était alors à la campagne. Il s'empessa de communiquer ma lettre au directeur, M. de Bray, qui, le 27, m'adressa les lignes suivantes :

Ecole des Hautes Etudes Commerciales,

Montréal, 27 mai 1913.

Monseigneur,

M. Préfontaine, président du Conseil d'administration de l'Ecole, me communique la lettre que Votre Grandeur lui a envoyée. Je m'empresse de vous faire savoir que le fait signalé est dû à un oubli

regrettable et de vous donner l'assurance qu'un tel oubli ne se renouvellera plus dans l'avenir.

Je prie Votre Grandeur d'agréer en même temps que mes excuses, l'expression de mes sentiments profondément respectueux.

Le Directeur,

A.-J. DE BRAY.

De plus j'ai voulu voir M. de Bray afin de me mieux renseigner et je dois déclarer que ce qu'il m'a dit m'a donné entière satisfaction. — Nous sommes donc en présence d'un incident que nous pouvons déplorer, mais qui ne comporte aucun caractère d'hostilité ou d'indifférence envers la religion. Il est sûr, du reste, que l'incident ne se répètera pas. — Vous savez, Monsieur le directeur, les espérances que je nourris pour cette maison d'enseignement. J'ai lieu de croire que ces espérances se réaliseront avant longtemps. Il s'agit d'une oeuvre importante à laquelle travaillent actuellement plusieurs hommes de bonne volonté; je suis assuré que vous voudrez bien nous aider de votre sympathie.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments très respectueux et très dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

Ce document parle de lui-même et nous aurions mauvaise grâce à le souligner par des commentaires qui n'ajouteraient rien. Mais nous avons cru bon de le conserver dans notre *Semaine* AD MEMORIAM pour les uns et pour les autres.

UN BON LIVRE A REPANDRE

En vue du Congrès Eucharistique, il a été publié un " **Guide de Montréal** ". L'auteur de ce livre a eu surtout en vue de nous faire connaître Montréal sous son côté religieux. Et c'était nécessaire, puisque les autres publications de ce genre, ne nous en montraient que le côté commercial et industriel.

Un abrégé de l'histoire de Montréal (domination française et domination anglaise) ouvre la lecture de ce livre, et comprend tout le premier chapitre. Ce volume — c'en est un puisqu'il renferme 250 pages—a reçu les éloges les plus flatteurs pour sa belle rédaction française. L'impression est aussi parfaite que possible. Il renferme, outre un plan de la ville de Montréal, quantité de gravures de nos églises, hôpitaux, maisons d'éducation et de charité.

C'est donc un bon livre à répandre, étant destiné à mieux faire connaître la métropole du Canada.

Comme il en reste encore quelques milliers d'exemplaires, on a décidé de l'offrir en vente à \$10.00 le cent exemplaires (1). Les maisons d'éducation, les municipalités scolaires du diocèse feraient bien de l'offrir en récompense à leurs élèves.

On peut se procurer cet ouvrage, en s'adressant à M. le Procureur de l'Archevêché de Montréal.

MM. les curés sont priés de communiquer cette nouvelle à leur président de commission scolaire.

AUX PRIERES

M. Wilfrid Laporte, décédé à Kildare.

Mlle A. Archambault, décédée à Varennes.

(1) Une édition anglaise se vend aussi le même prix.